

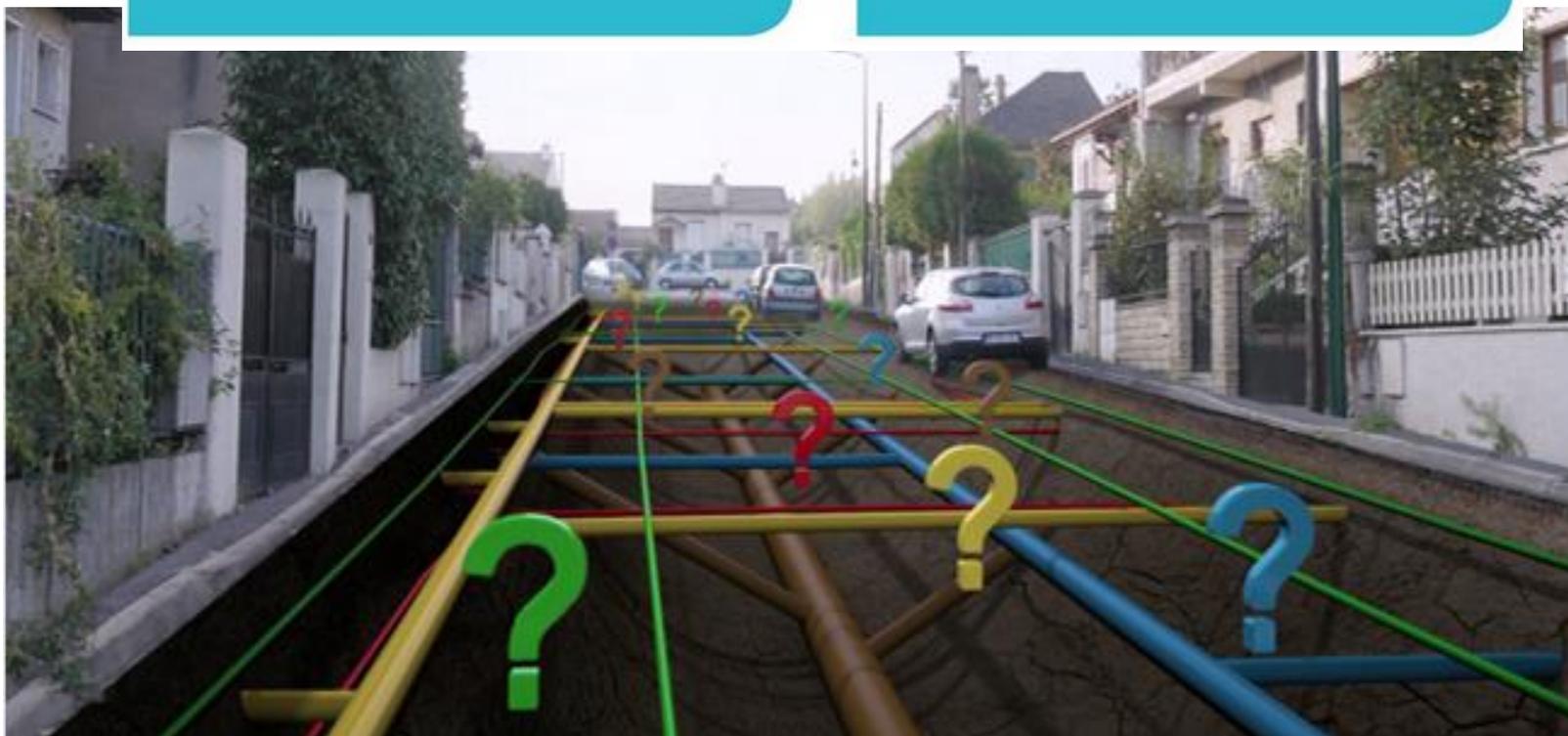
## Ateliers de la sécurité des réseaux de gaz en Isère

Mardi 3 décembre, de 9h à 12h

> Communauté des Vals du Dauphiné,  
22 rue de l'Hôtel de ville, à La Tour du Pin

Jeudi 12 décembre, de 13h30 à 16h30

> TE38 (anciennement SEDI),  
27 rue Pierre Sépard, à Grenoble



# Ateliers de la sécurité des réseaux de gaz en Isère

Mot d'accueil - Présentation des intervenants

## **Cartographie-Guichet Unique - Responsable de Projet**

Rappel de la législation

Intervention cartographique par exploitant TE38, GRDF, GreenAlp (10 minutes par exploitant)

Echanges avec la salle

## **Application du décret par l'ingénierie :**

Réalisation d'investigations complémentaires

Témoignages des MOE

Echanges avec la salle (témoignage d'autres MOE présents)

## **Marquage-Piquetage :**

Partage d'expérience d'un conducteur de travaux et importance du marquage-piquetage

Echanges avec la salle

Synthèse : *Nos résultats*

## **Clôture**

## Séquence 1 : Responsable de projet / Cartographie-Guichet Unique



## Séquence 1 : Cartographie-Guichet Unique

### Les Intervenants :

Territoire d'énergie 38: Damien BOILLEY

GRDF: M. Ciabrini

GreenAlp : Christelle Giroud - Claude GOUDY



## Séquence 2 : Application du décret par l'ingénierie

### Les Intervenants :

TE38: M. Vérrier

GreenAlp : Benoît GRANGEON

GRDF : Pierre Olivier Laurent

Echanges avec la salle (témoignage d'autres MOE présents)

## Séquence 3: Marquage-Piquetage

### Les Intervenants :

Eiffage Energie : M. Sylvestre Grégory.

Echanges avec la salle

## Synthèse

### Evolution des dommages 2012-2018 et 2019

#### Les Intervenants :

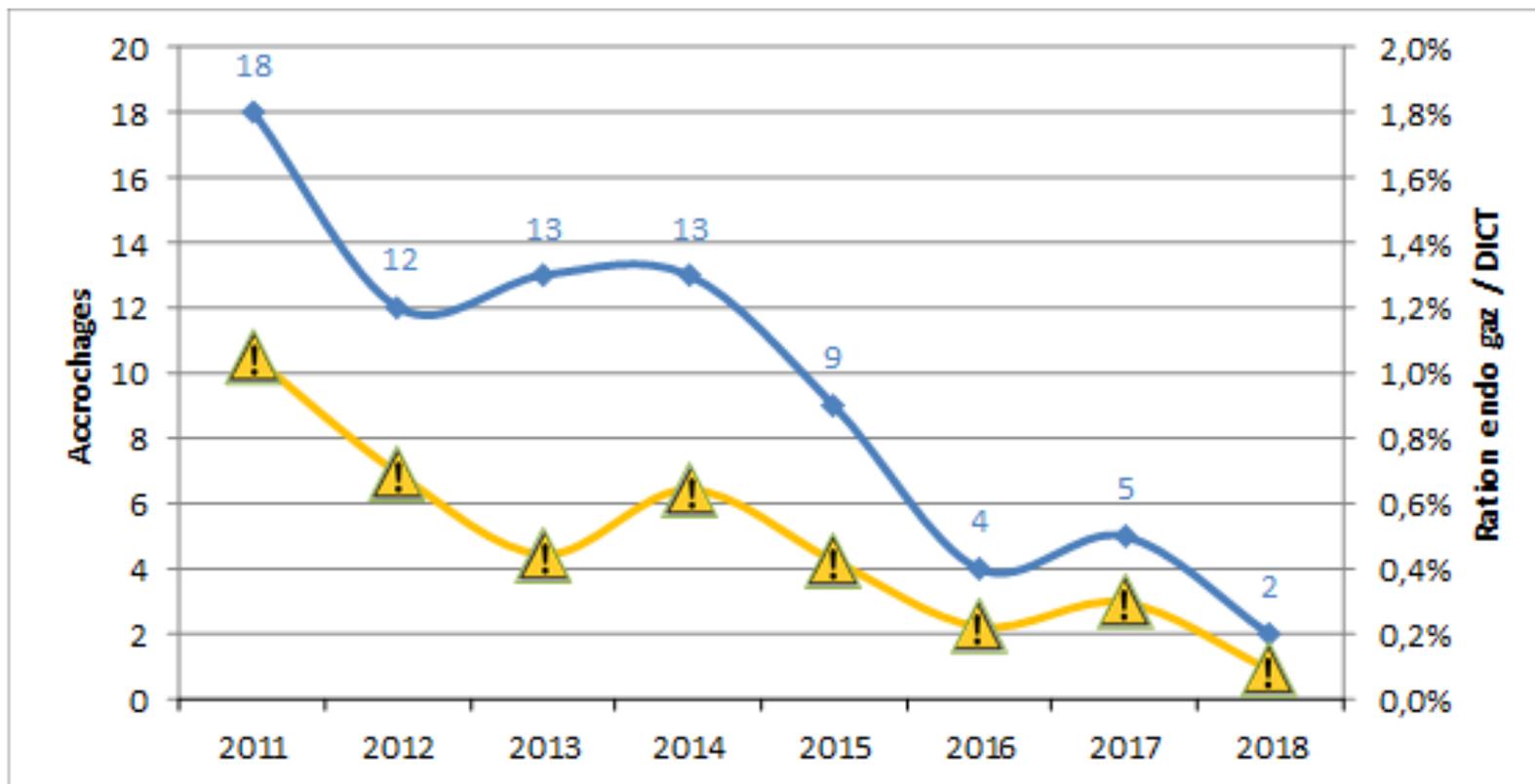
Greenalp: Benoît GRANGEON

GRDF: Anthony BEURTHEY

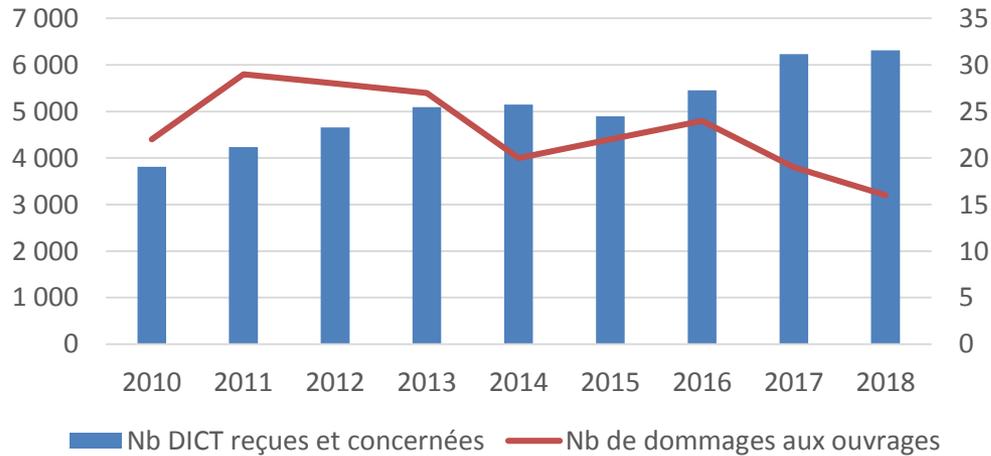
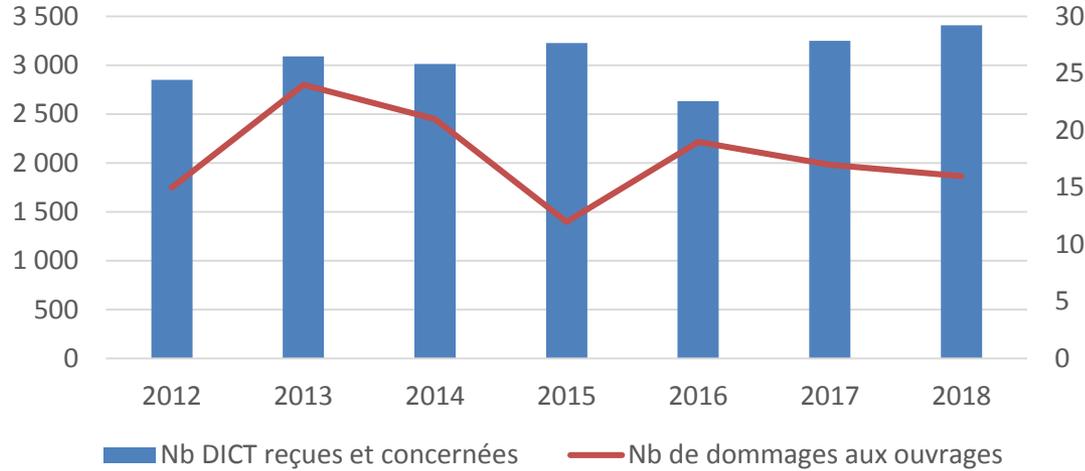
## Evolution des DT-DICT-ATU 2012-2018



## Evolution des dommages sur ouvrage

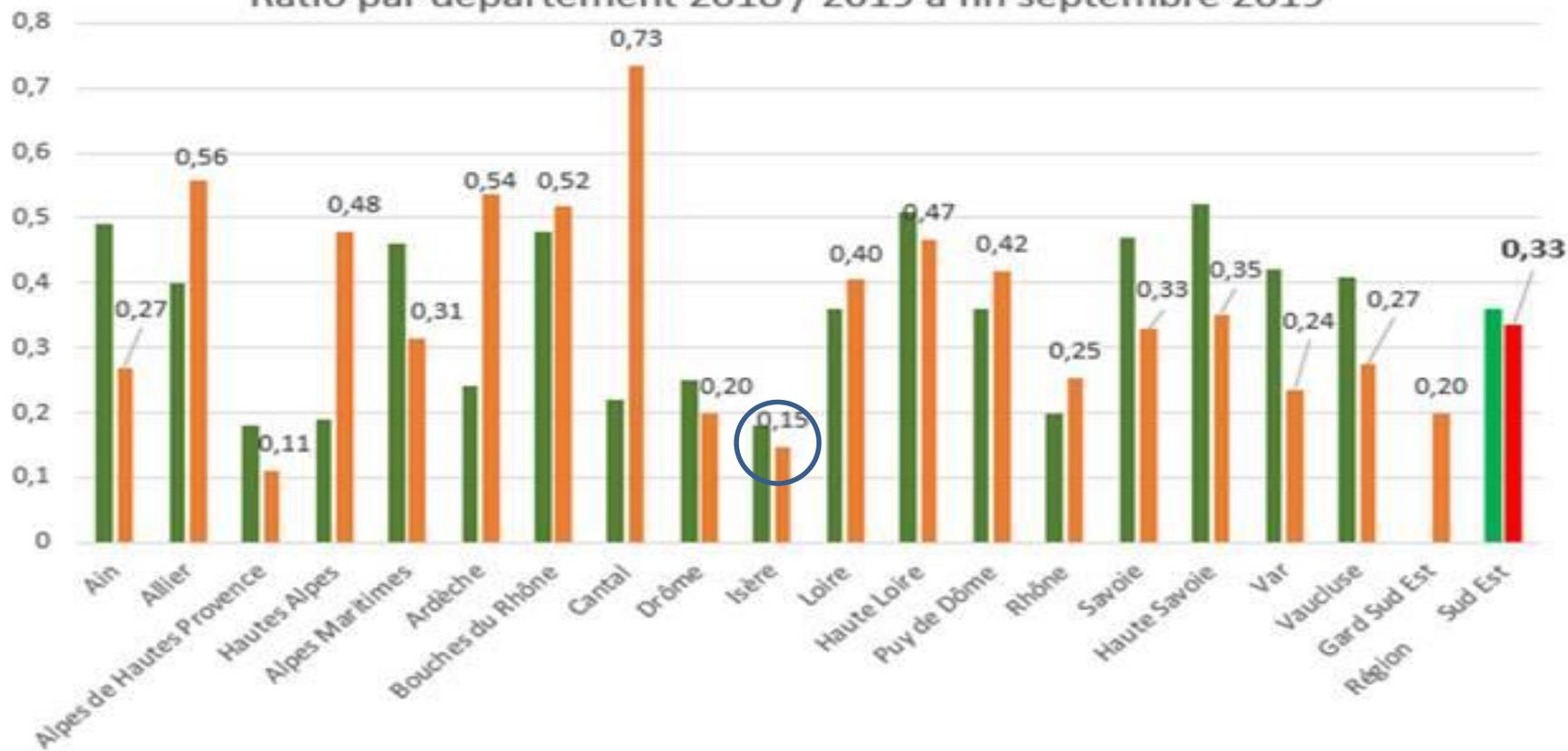


# Evolution des dommages sur ouvrage en Isère



## Evolution du RATIO DO / DICT

Ratio par département 2018 / 2019 à fin septembre 2019



Annexe

## Annexe 1 :

### DAE : Evolutions réglementaires 2020

#### Rappel de l'obligation réglementaire au 1/1/2020 :

- répondre aux DT, avec des plans conformes (classe A sauf cas d'exemption) ou prendre en charge l'amélioration de la localisation des ouvrages.

En cas de plans non conformes, GRDF s'oriente vers des demandes d'IC facturables.

Ces IC (Investigations complémentaires) porteront sur :

- les linéaires réseaux en B et C (B exempté et B non conforme)
- Les linéaires des branchements non en A

Une grande incertitude existe sur les coûts que représenteront les IC.   
(Taux d'IC demandées, comportement des responsables de projets à les commander)

## Annexe 2 :

### De nombreux process et métiers impactés

#### GRDF MOA :

- ✓ Traiter les réponses aux DT dont commander les IC, se déplacer, ... avec des impacts contractuels sur les marchés d'études
- ✓ Réceptionner les IC, Facturer ces IC, gérer les contentieux éventuels



#### GRDF Exploitant :

##### C2T Réponses aux DT :

- ✓ Etablir le choix de réponse en C2T puis par XD une fois alimenté des données
- ✓ Adapter les réponses aux DT et DICT associées : process XD avec Protys



##### Cartographie

- ✓ Qualifier les IC reçues via Protys dans un process court
- ✓ Payer les IC acceptées
- ✓ Intégrer le résultat des IC en cartographie dans le délai de 6 mois



##### Exploitation et Cartographie

- ✓ Mettre à jour la cartographie en cas de découverte de branchements
- ✓ Répondre aux nouvelles exigences des rapports DREAL
- ✓ Poursuivre le programme d'élimination des réseaux non conformes
- ✓ Se déplacer en cas d'écart terrain observé en phase travaux

